



*M. et moi* avons commencé nos échanges de courriers en avril 2008. M. purgeait une longue peine et je m'engageais en toute connaissance dans une longue relation épistolaire.

Au début de 2020 M. apprend qu'il est admissible à la liberté conditionnelle et va demander un aménagement de peine. En avril il va visiter l'entreprise d'insertion dans laquelle il est prévu qu'il travaille. La rencontre se passe très bien et il revient enchanté. Il m'annonce alors qu'il souhaite arrêter la correspondance : il n'aura plus le temps d'écrire quand il travaillera -sous réserve de l'acceptation de la commission qui se tiendra en septembre/octobre-. Il préfère arrêter tout de suite et termine sa lettre en me remerciant et en me disant adieu.

Je lui renvoie donc un dernier courrier comme il est demandé de faire par Le Courrier de Bovet ; je lui écris que j'ai bien noté son souhait de mettre un terme et je lui souhaite le meilleur pour la suite. Et je me dis que ce sera un étrange retour dans le monde en cette année 2020 sous l'emprise d'un virus...

...Et je reçois une lettre me demandant finalement de continuer à écrire jusqu'au passage en commission .

Ces moments qui précèdent cette commission doivent être particulièrement angoissants : tant d'espoirs mis dans cette chance de retrouver enfin une vie au delà des barreaux. Même si ce n'est pas encore la liberté cela en a un peu le goût. J'imagine qu'on a envie de tourner la page au plus vite mais en même temps on laisse une longue partie de sa vie derrière soi...

Je n'imagine pas que le juge refuse, en tous cas je l'espère : il faut que M. réapprenne à vivre dehors après toutes ses années.

Je vais donc reprendre mon stylo en souhaitant que cela se termine vite pour lui. | Marie



Édito : Marie

Relecture : Vanessa

Mise en page, illustrations : Françoise

Responsable publication : M-C.H

### Annulation

En raison de la crise sanitaire et des risques qu'elle génère, la journée d'automne qui devait se tenir à Valence le 3 octobre est annulée en 2020.

**L'assemblée générale se fera par visioconférence, le 3 octobre (à confirmer).**



## Pour les papas détenus au Havre, des «poney parloir» avec leurs enfants

DEPUIS TROIS ANS, LE CENTRE PÉNITENTIAIRE DU HAVRE PROPOSE DES «PONEY PARLOIR» À CERTAINS PAPAS DÉTENUS POUR QU'ILS PASSENT DU TEMPS AVEC LEURS ENFANTS AUTOUR D'UNE ACTIVITÉ PONEY © RADIO FRANCE - AMÉLIE BONTÉ

C'est une initiative originale et c'est une première dans un centre pénitentiaire en France. Une activité «poney parloir» pour resserrer les liens entre les pères en détention et leurs enfants. Cela se passe au centre pénitentiaire du Havre, depuis trois ans, des détenus sélectionnés par l'administration pénitentiaire profitent d'une journée en famille : déjeuner en extérieur en cette période estivale, sur les tables de pique-nique devant le centre pénitentiaire ; puis une après-midi uniquement entre papas et enfants. En ce mois de juillet, ils sont trois à pouvoir bénéficier de trois journées de permissions de sortie pour cette activité équestre. [Extrait de l'article France Bleu Seine-Maritime](#)

## Écrire à des personnes en prison peut changer leur vie, mais aussi la vôtre

- Marion Chapelain - 28 février 2020 -

*Extrait de l'article paru sur Slade de Manon Chapelain avec la participation d'une adhérente du Courrier de Bovet, Marie Hardouin, présidente du Courrier de Bovet et Bernard Petitgas, sociologue*

Sur un bout de papier quadrillé, Guillaume\* s'applique. Le pensionnaire de la cellule 232 débute sa lettre d'une écriture enfantine: «7 décembre 2018.» Depuis quelques jours, le détenu s'inquiète. Élise\*, avec qui il correspond depuis plusieurs mois, n'a pas répondu à sa dernière missive. Aujourd'hui, il s'est décidé à lui demander pourquoi. «J'espère que tu vas passer de belles fêtes de fin d'année, griffonne-t-il. Moi, ça devrait aller, sauf le 28. C'est la cinquième fois que je passe mon anniversaire dans neuf mètres carrés... Je pète un plomb.» Élise finira par lui répondre. Dix mois plus tard, ce sera son tour d'être préoccupée. Les réponses de Guillaume sont espacées, ses lettres trop brèves: «C'est le signe qu'il ne va pas bien, j'en suis sûre.»

Élise et Guillaume n'ont pas grand-chose en commun. Elle a 25 ans, il en a 34. Elle est parisienne, journaliste. Lui était chef de rang à Rouen, avant d'écopier en 2015 d'une peine de neuf ans de prison pour trafic international de stupéfiant. Elle est joyeuse, lui a vécu «une enfance difficile et douloureuse». «Personne ne m'envoie de courrier depuis presque deux ans», s'attriste-t-il dans sa première lettre. Depuis, il écrit souvent que «les jours se ressemblent». Parfois, même, il «n'en peut plus». Depuis que l'administration pénitentiaire l'a mis en relation avec l'association Le Courrier de Bovet en 2018, Guillaume reprend peu à peu contact avec le monde extérieur. Chaque semaine, il rédige sa lettre à Élise.



Les lettres permettent aux prisonnier-es de passer le temps, et surtout de garder contact avec le monde extérieur. | Leon Overweel via Unsplash

*«C'est fondamental de correspondre lorsqu'on est en prison», insiste Isabelle Horlans, journaliste et autrice de L'amour (fou) pour un criminel. «Les détenus sont coupés du monde et n'ont pas le droit de communiquer. Écrire aide à mieux vivre l'incarcération et à préparer la sortie.»*

*Poursuivre la lecture de l'article sur Slade : <http://www.slate.fr/story/187779/correspondance-epistolaire-lettres-prison-detenus-benevoles>*

# Dedans,

il y a le quotidien de la détention que relatent les rédacteurs d'Oxygène pendant les ateliers journal

Retrouvez le numéro 6 paru au mois d'août sur le Kiosque. Oxygène est un journal conçu et réalisé par les personnes détenues du centre pénitentiaire de Lorient-Ploemeur et soutenu par un ensemble de partenaires dont Le Courrier de Bovet.



CRÉDIT PHOTO : Oxygène



# Dehors,

il y a des pages qui se tournent après 7 années derrière les barreaux

Arbi Madhaj, albanais de 41 ans, a décidé de tourner la page de la délinquance. Il a conçu un jeu de société sur le milieu carcéral, en s'appuyant sur son vécu. Il est bien placé pour parler des peines risquées et du système judiciaire. Condamné en 2012 pour trafic de stupéfiants, il a enchaîné les centres de détention. Vezin-le-Coquet, Brest, Caen... Une histoire d'amour s'est même tissée entre lui et une surveillante. Un amour interdit qui lui a valu un an d'isolement.

## 52 cartes, 52 délits

«Les journées sont tellement longues en isolement, notre cerveau tourne en boucle», se souvient Arbi Madhaj. C'est à ce moment-là que l'idée de créer un jeu de société sur le système carcéral et judiciaire germe dans son esprit. «J'ai

fait des cartes en papier. Sur les 52 cartes, j'ai écrit un délit, l'amende qui va avec et le numéro de l'article du code pénal», détaille-t-il. Retrouvez l'article sur : <https://france3-regions.francetvinfo.fr/bretagne/apres-sept-ans-prison-ancien-detenu-cree-jeu-societe-milieu-carceral-1844664.html>

CRÉDIT PHOTO : France3 région  
© France Télévisions /Thierry Bouilly

